ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

prêts

Question écrite n° 103770

Texte de la question

M. Frédéric Cuvillier interroge Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur le droit à l'oubli. Cette réforme essentielle de justice sociale permet, pour les personnes guéries d'un cancer, de ne plus se voir pénalisées à l'avenir, notamment dans leurs demandes de crédits bancaires. Il lui demande de bien vouloir lui préciser le nombre de personnes qui ont vu leur situation personnelle et familiale améliorée par cette excellente mesure.

Données clés

Auteur : M. Frédéric Cuvillier
Circonscription : Pas-de-Calais (5e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 103770
Rubrique : Assurances
Ministère interrogé : Affaires sociales et santé
Ministère attributaire : Économie

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 11 avril 2017, page 2823
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)